



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'YEVRE

### Réunion du Comité Syndical du 07 Juillet 2022

### PROCES-VERBAL

Date de la convocation : 23 Juin 2022

Secrétaire de séance : M. PINSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : Mme ALVES ; M. BARBIER ; M. DESROCHES ; M. PATIN ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. SAUTEREAU ; M. MENNESSON ; M. ROMAIN ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. ROGER ; M. GITTON ; M. BOUGRAT ; M. BLAIN ; Mme LATOURNERIE ; M. RIPARD ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; Mme PAJON ; M. PETITJEAN ; M. COSSON ; M. ZIMMERLI ; M. GANGNERON ; M. PINSON ; M. GAZOUNAUD ; M. BOUET ; M. MENNESSIER ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme TORCHY.

Présents sans voix délibérative :

- M. FERRAND (Maire de Brécly).

Absents excusés :

- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise : Mme SAUVEUR ;
- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. STOQUERT ; M. BLOND ; M. BLIAUT ; Mme LEBLANC ; M. GEORGET ; M. PRUDENT ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. HIMBERT ; M. BAUDON ; Mme CHIRON ; M. LOURDEL ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BORITCH ; Mme DELAPORTE ; M. CHALLETON ; M. JACQUET ; M. GENESTE ; Mme SAISSSELIN ; M. BOUARD ; Mme RAFFAITIN ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme MOREVE ; Mme DESGUIN.

Pouvoirs :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. STOQUERT à M. BARBIER ; M. BLOND à M. BARBIER ;
- Communauté de Communes la Septaine : M. BAUDON à M. MENNESSON.

En application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, les dispositifs dérogatoires de règles de quorum et de pouvoirs sont prolongés jusqu'au 31 juillet 2022.

Ainsi, les conditions de réunion du comité syndical du SIVY organisé le 29 Mars 2022 prévoient que les organes délibérants peuvent délibérer valablement lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent et qu'un membre de cet organe peut être porteur de deux pouvoirs.



Le Conseil suit la visite du site du plan d'eau communal de Brécy aux abords de la Tripande, qui réunissait une dizaine d'élus, qui ont pu échanger sur la création du plan d'eau, le diagnostic du secteur par le bureau d'étude ainsi qu'un protocole qui sera prochainement mis en œuvre sur le territoire, pour la réalisation d'une modélisation hydrogéologique des influences nappes/rivières de la Nappe du Jurassique.

Monsieur BENOIT, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint et remercie Monsieur FERRAND, Maire de la Commune d'Avord pour l'accueil du Conseil Syndical.


#### - Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Eric PINSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry – Commune d'Humbligny) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

#### - Délibération : Choix du mode de publicité des actes

Monsieur BENOIT présente et soumet au vote la délibération :

**CS 07/07/2022 - DELIBERATION** 

*Délibération présentée par Monsieur BENOIT*

**Choix du mode de publicité des actes**  
Le Président expose :

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du même jour, assouplissent et réforment les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Ces nouvelles règles pour l'essentiel entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022.


**Les dispositions majeures sont les suivantes :**

la dématérialisation de la publicité des actes devient obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants.

> Toutefois les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de commune et les syndicats mixtes fermés ont le choix du mode de publicité de leurs actes et ne sont pas tenus de les publier uniquement sous format électronique.

Pour ces communes et ces syndicats, l'affichage ou la publication sur papier demeure possible.

- le recueil des actes administratifs est supprimé pour tous les groupements.
- les signatures des procès-verbaux et du registre des délibérations sont simplifiées. A compter de l'entrée en vigueur de ces textes, seul le maire (ou le Président) et le ou les secrétaires de séance signent les procès-verbaux et le registre des délibérations. Le procès-verbal comme le registre doit comprendre dans les mentions obligatoires les noms du président des membres du conseil syndical présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance.

**CS 07/07/2022 - DELIBERATION** 

*Délibération présentée par Monsieur BENOIT*

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle le procès-verbal a été signé, il doit être publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la collectivité lorsqu'il existe et sous format papier à destination du public.

- le compte-rendu des séances du comité syndical est supprimé. L'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales disposera que dans un délai d'une semaine, la liste de toutes les délibérations examinées en comité syndical est affichée au siège du Syndicat et mise en ligne sur le site internet lorsqu'il existe.
- les modalités de rédaction et de signature du registre des actes sont allégées. Chaque feuillet rappelle les numéros d'ordre des délibérations et comportent la liste des membres présents et une place pour la signature du Président et du ou des secrétaires de séances.

À défaut de cette délibération, le Syndicat sera réputé avoir choisi la publicité par voie électronique.

En conséquence, **il est proposé** au Comité syndical à compter du 01/07/2022, après en avoir délibéré, de choisir le mode de publicité des actes soit sous format papier :

- L'affichage aura lieu en Mairie de Bourges ;
- La publication papier sera consultable aux Bureaux du SIVY.

Pour : 31  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0


La délibération est approuvée à l'unanimité.

Monsieur BARBIER (Communauté d'Agglomération de Bourges Plus) demande si les comptes rendus peuvent être affichés sur les panneaux municipaux.

Monsieur BENOIT répond que les Communes peuvent le faire sans un caractère « obligatoire », et signale les difficultés qu'elles peuvent avoir à procéder aux affichages pour des questions de logistiques (places et quantité de documentation).

**- Délibération sur table : complément à la délibération parcours pédagogiques de mars 2022, partage financier**

Madame TORCHY, Vice-Présidente chargée de la communication, présente aux délégués la délibération suivante :

**CS 07/07/2022 - DELIBERATION** 

*Délibération présentée par Monsieur BENOIT*

**Délibération sur table** – Complément à la délibération sur les parcours pédagogiques de mars 2022

Le Président expose :

Vu la délibération n° 15/2022 : La sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation des milieux aquatiques est une mission que le syndicat veut remplir par le biais de développement de parcours pédagogiques.

À destination du grand public, il s'agit notamment de permettre la découverte des paysages, de la biodiversité et du fonctionnement des milieux locaux, à travers la mise en place de parcours équipés de supports ludiques, réalisés selon une philosophie de sobriété technique et économique, en créant des synergies entre acteurs locaux.


Les bénéficiaires visés sont les communes des Inter-communautés adhérentes au SIVY, ayant fait l'objet de travaux de restauration ou présentant un intérêt pédagogiques sur le bassin versant d'intervention du SIVY - est entendu par intérêt pédagogique un espace communal, ouvert, facile d'accès, sécurisé, au bord d'un cours d'eau ou d'une zone humide.

La dépense estimée au Budget Primitif pour les parcours pédagogiques s'élève à : 24 054,15 euros TTC

- Aide CRST sollicitée : 12 000,00 euros TTC
- Autofinancement SIVY : 12 054,15 euros TTC

Pour : \_\_\_\_\_  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention (s) : \_\_\_\_\_

Détail sur la prestation à suivre dans la présentation



Pour : 31  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

A noter l'arrivée de Monsieur DE PAUL (Communauté de Communes Terres du Haut Berry).

Monsieur BENOIT laisse la parole à Monsieur JOLIVET pour aborder le volet technique :



## POINT TECHNIQUE



Monsieur JOLIVET indique que le SIVY a bénéficié des bons échanges avec les entreprises pour avoir des propositions financières, au regard des difficultés du moment : charges de travail des entreprises...

Monsieur PALOMERA présente l'intervention ayant eu lieu la veille à St-Martin d'Auxigny, avec une bonne coordination des services communaux.

### TRAVAUX 2022

- **Recharge granulométrique à St-Martin d'Auxigny**

Entreprise retenue : Millet & fils

Coût : 1 882,94€ TTC (évaluation cahier des charges : 4 000 € TTC) (cadre travaux CTMA)

- **Renaturation d'un passage à gué sur le Colin à Aubinges**

Entreprise retenue : ID VERDE

Coût : 3 894,13€ TTC (évaluation cahier des charges : 4 200 € TTC)

- **Renaturation des berges et du lit du Moulon sur la Commune de Quantilly**

Entreprise retenue : ID VERDE

Coût : 8 491,20€ TTC (évaluation cahier des charges : 5 400€ TTC)

- **Renaturation de l'Ouatier à Sainte Solange**

Entreprise retenue : ID VERDE

Coût : 3 969,31€ TTC (évaluation cahier des charges : 2 400€ TTC)

➤ **18 237,58€ TTC** (16 000 € évaluation technique)

/ **Budget prévisionnel 2022 : 20 000€**

- Surbooking des prestataires + inflation difficile à évaluer/anticiper
- Montant global conforme au budget prévisionnel associé
- Premier chantier (St-Martin d'Aux) reporté en raison des orages (le 6 juillet)
- Chantiers de Quantilly, Ste-Solange, Aubinges à partir de septembre

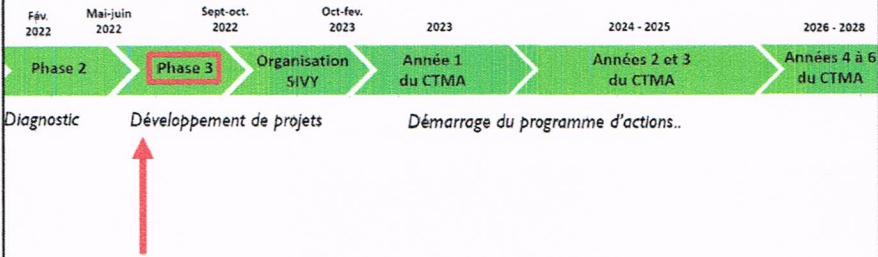


L'Auxigny fin juin

Monsieur JOLIVET aborde le prochain contrat territorial :

## CONSTRUCTION DU PROCHAIN PROGRAMME DE TRAVAUX

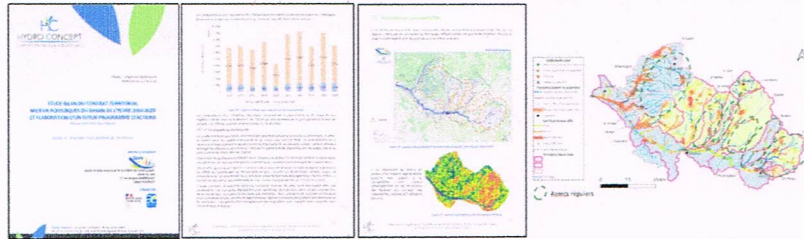
Retro-planning envisagé du projet



## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

- ✓ **Nombreuses formalités techniques nécessaires à produire pour les financeurs, ainsi que pour l'administration.**
- ✓ **La collectivité ne fait pas ce qu'elle veut, comme elle veut, ou elle veut pour obtenir des financements et Déclarer « d'Intérêt Général » le projet.**

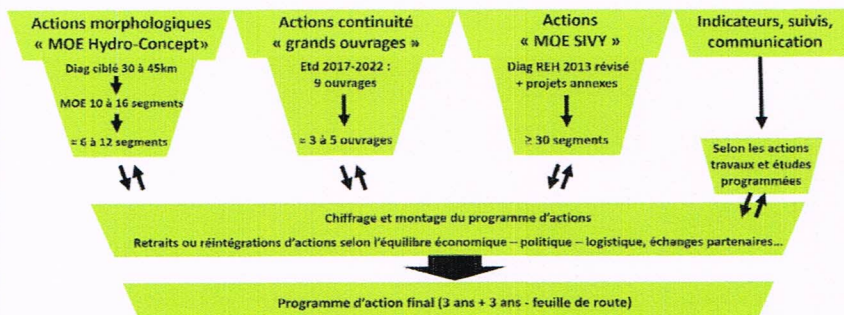
- **Mars / avril** : validation finale Diagnostic/Etat des lieux du territoire (150p)



- **Avril** : Rapport SYRAH, (40p)  
Analyse comparative de l'Etat théorique à l'état réel des cours d'eau du bassin
- **Mai** : Rapport stratégique : Enjeux, Objectifs stratégiques et opérationnelles par secteur (45p)

## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Quatre « grands » volets d'interventions dans le Contrat Territorial



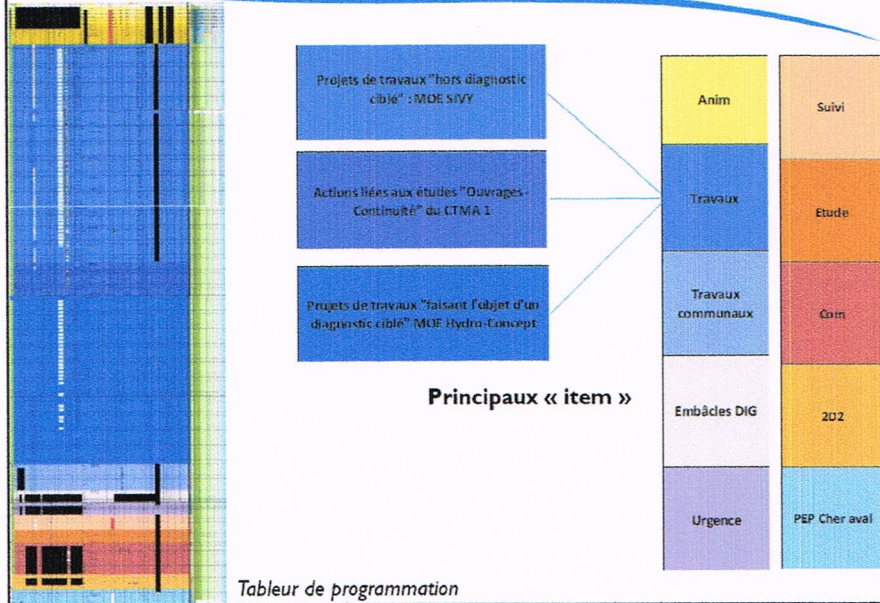
+ recherche de complémentarité et transversalité avec les autres projets du SIVY :

- ❖ Actions de sensibilisation « Concert'Eau »
- ❖ Programme d'actions « Prévention des Inondation » à venir
- ❖ Travaux communaux
- ❖ ...

**et bon équilibre financier et humain à trouver !**



## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX



## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Travaux

- Listing des actions à développer sous Maîtrise d'œuvre « SIVY »
- Aide financière de 40 à 80% selon les actions

### Types d'actions (faibles exigences techniques / administratives) :

- ✓ plantations,
- ✓ mise en défens,
- ✓ recharge granulométrique,
- ✓ effacement de petites chutes hydrauliques,
- ✓ retalutage (conservation PL), ...



- ✓ Environ 60 actions proposées par le SIVY
- ✓ En adéquation avec les stratégies validées avec les partenaires
- ✓ Visites terrain + rencontres avec une centaine d'exploitants / propriétaires
- ✓ Appuis « bienvenus » des élus délégués concernés
- ✓ Confirmation ou retrait selon les échanges et l'ensemble du projet financier et accords des partenaires

## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Anim

### Actions animation

- Maintien des postes actuels
- Prise en charge 50% AELB, 30% Région (poste tech), 25% AELB (poste adm)

Sollicitation des financeurs pour des missions de sensibilisation/éducation à l'environnement petite enfance rattaché au poste de secrétariat.

Description des sujets de stages / appuis ponctuels sur les 3 premières années :

Appui ponctuel 2023 et 2024 : Croisement d'enjeux climatiques « Risques incendies forestiers et ressources en eau »

Appui ponctuel en 2025 : Développement d'une stratégie sur les zones humides et têtes de bassin



Monsieur JOLIVET rappelle aux communes qu'elles peuvent soumettre des idées et projets auprès du SIVY, qui seront étudiés ensuite avec le COPIL.

### CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

**Travaux**

- Listing des actions à développer sous Maîtrise d'œuvre « SIVY »
- Aide financière de 40 à 80% selon les actions

➤ Des particularités proposées :

- Réalisation des actions du **SIAB** Barangeon non réalisées (2012-2016)
- Actions **Natura 2000** pour la sauvegarde des Ecrevisses Pieds Blancs rattachées au projet
- Les radiers d'ouvrages de la voirie départementale (exemple l'**Annain**)
- Partenariat du SIVY avec le **PETR Centre-Cher** et la **SAFER** pour lutter contre l'érosion des sols sur le bassin du Moulon (Transfert phyto / ruissellement / coulées de boues) par l'implantation de végétalisation ciblée / spécifique + communication-prescriptions



Ouvrage sur le Barangeon à St-Palais



Exemple de haie surélevée pour lutter contre les érosions

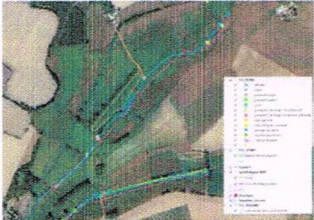
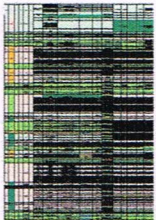

### CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

**Travaux**

- Listing des actions avec Maîtrise d'œuvre « Hydro-Concept »
- Prise en charge financière 80% (AELB, RCVL, CD 18)

➤ Types d'actions à fortes exigences techniques et administratives :

- ✓ 38 secteurs concernés par un premier diagnostic (40 à 45km) + 6 à 7 ouvrages hydrauliques « complexes » (études déjà réalisées)
- ✓ Une cinquantaine de riverains concernés
- ✓ Prospections réalisées (HC + SIVY) (de mai à début août), bons retours des riverains
- ✓ Un « bilan » / secteur en cours de réalisation (15p)
- ✓ 10 à 16 secteurs seront sélectionnés pour un développement de projet final !

### CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

**Travaux**

- Les « grands » ouvrages hydrauliques

Chute >0,5m qui nécessitent un fort niveau d'exigence technique et/ou réglementaire

- Rencontre des propriétaires – gestionnaires
- Situation des actions suivantes au programme :

➤ **Barrage de la Laiterie**, (Mehun-sur-Yèvre)

Le SIVY propose à ses partenaires et Hydro-Concept de démarrer prochainement une démarche pour construire un projet d'assistance AMO coordonnée (Commune – SIVY)

Le SIVY interpellé par le nouveau propriétaire de Crécy

Partage des coûts étude et travaux (ouvrage = commune), (continuité = SIVY)

Travaux d'équipement « continuité » : 50% AELB + 30% CD (au cas par cas)

➤ **Seuil de la Salarderie** (Aubinges)


Fin d'étude INGEROP, rencontre à fixer avec ancien exploitant Moulin + propriétaires

Coût : 50% ou 70% AELB + complément CD à 80% (au cas par cas)

➤ **Barrage D (St-Germain-du-Puy)**

- Nécessité de consolider les accords des propriétaires rive gauche et rive droite
- Attente de la fin des assises des Marais

Coût : 50% ou 70% AELB + complément CD à 80% (au cas par cas)



## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Travaux communaux

- ✓ Proposition de diminuer le budget annuel à 5 000 € / an
- ✓ Essayer d'intégrer chacun des projets à un financement (CRST, Etat, ...)

Embâcles DIG

- ✓ Proposition de « Gestion des embâcles qui génèrent des pollutions »
- Enjeu transversal AELB | 1<sup>ème</sup> pro : lutte contre les micropolluants.
- Gestion des embâcles représentant un volume d'au moins 1 m<sup>3</sup> de déchets générateurs de pollutions (produits toxiques, déchets plastiques, ...), dont la situation ne reflète pas une infraction ou un manque de gestion courante du propriétaire riverain.



Yèvre à St-Doulchard (2021)

## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Urgence

- ✓ Proposition de concerner mais de diminuer le budget annuel à 2 000 € / an

Suivi

- ✓ À développer – Rappel phase Bilan CTMA I
- ✓ Réflexion sur l'ouvrage de l'Abattoir (suivi holobiotique – Anguille), enjeu climat, ressource, ZH, ...

Etude

- ✓ Etude bilan – Rappel REH généralisé à MAJ (80% AELB)
  - ✓ Complément « Etude barrage de la Laiterie »
  - ✓ Etude complémentaire de l'inventaire des Zones Humides du bassin
  - Financement : 80% AELB, RCVL
  - Décision à prendre sur la pertinence à mener cette étude en régie complète, partielle, externalisation complète
- Visites de sites avec le CEN le 18 juillet*



## CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Com





- Organisation de réunions publiques sur les enjeux quantitatifs et qualitatifs, présentation et échanges avec les acteurs de l'eau (à proposer avec les EPCI, Chambre d'Agriculture, SAGE, Services de l'Etat, ...)
- News-letters (SIVY-INFO)
- Site internet - fil d'actualité et base documentaire
- Parcours pédagogiques
- Panneaux d'informations temporaires
- Réalisation de films thématiques associées à la banque de films déjà réalisé
- Mise à disposition de connaissance du contexte hydrologique des parcelles auprès de la SAFER
- Poursuivre les animations (sensibilisation tout public) aux enjeux de la ressource





Messieurs COSSON et BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) présentent les échanges en cours au sein de la CdC suite aux événements de St-Martin d'Auxigny avec la compétence « PI ».

### CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

2D2	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Réflexion sur l'intérêt de poursuivre la démarche Act.2D2 Concert'eau</b> dans le cadre du CTMA, actuellement : 10 animations grand public/jeunesse/an - Prestataires : Nature 18/CPIE</li> <li>✓ <b>Transmettre, communiquer sur les démarches HMUC / PTGE</b></li> </ul>	
PEP Cher aval	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Développement en cours</b> : réunions les 20 mai + 11 juillet</li> <li>- <b>6 à 7 actions portées par le SIVY</b></li> <li>- Développement de la connaissance BV <u>Moulon</u>, Barangeon, Yèvre amont</li> <li>- Sensibilisation : aléas, DICRIM, PFMS, ...</li> <li>- Une dizaine d'actions où le SIVY sera « partenaire technique »</li> <li>• <b>Des échanges « PI » nombreux</b> depuis les événements de mai et juin 2022</li> <li>• <b>Le recrutement d'un agent « PI » envisagé</b>, mutualisé entre EPCI, SIVY et SIAB3A</li> </ul>	 

Monsieur BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) souligne le criblage (de 10 Millions d'euros à environ 3 Millions d'euros) pour satisfaire à la capacité financière actuelle du SIVY en termes d'autofinancement.

### CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Anim	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Plus de 100 projets</b> qui concernent actuellement 33 communes + des projets « intercommunaux »</li> <li>✓ <b>Ensemble des « programmes »</b> actuellement évalués à environ 10 millions d'euros financé à environ 60% à 70%</li> <li>✓ <b>Criblage et sélections</b> pour un projet d'environ 3 millions d'euros à stabiliser cet automne</li> <li>✓ <b>Prochain COPIL</b> pour échanger autour des différentes propositions : <u>le lundi 11 juillet</u></li> </ul>
Travaux	Etude	
Travaux communaux	Com	
Embâcles DIG	2D2	
Urgence	PEP Cher aval	

## PROGRAMME D'ACTION PEP INONDATION

- ✓ Réunion de concertation avec l'EPLoire et Bourges Plus le 20 mai
- ✓ Prochaine réunion le 11 juillet

**Consolidation progressive du projet :** porteurs, partenariats techniques + missions précises/actions

**Les principaux acteurs locaux du projet :**

SIVY, SIAB3A, Bourges Plus, Vierzon Sologne Berry, (Terres du Haut Berry)

En attente de l'éligibilité de certaines actions aux aides (Etat, Europe) concernant des actions du SIVY :

- **Amélioration de la connaissance :** bassins du Moulon, Barangeon et Yèvre-amont
- **Autres actions :** sensibilisation, site internet, DICRIM, accompagnement technique, ...

**Projet de recrutement d'un agent « PI » mutualisé entre les collectivités locales pour la mise en œuvre des actions :**

- Prise en charge du poste à 50% par l'Etat
- Durée de la mission : 2 à 3 ans
- Partage financier (SIVY, SIAB3A, B+, VSB, ...)
- Décision à venir sur la clé de répartition financière et la logistique du poste

## PROGRAMME D'ACTION PEP INONDATION

**Volet « PI » du syndicat et événements orageux de mai et juin 2022**

- Echanges avec CdC THB sur la prise en charge de la PI et volet ruissellement, érosions, coulées de boues
- Question à la DDT / Préfecture : qui fait quoi ?



Le croisement des compétences GEMA, PI, ruissellement, érosions, incite à des positionnements « politiques » selon l'EPLoire.



## PROJETS DIVERS

**Suite du stage d'étude à Baugy**

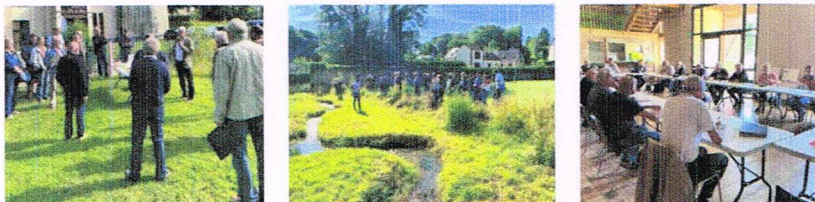
- ✓ Réunion avec les riverains le 9 juin
- ✓ Développement du projet le plus ambitieux
- ✓ Phase de développement technique : en cours.
  - prospection réseau à venir
  - relevés de sols
  - Implication de la DRAF
  - ...
- ✓ Accès à l'ensemble des rapports d'étude en cours sur le site internet



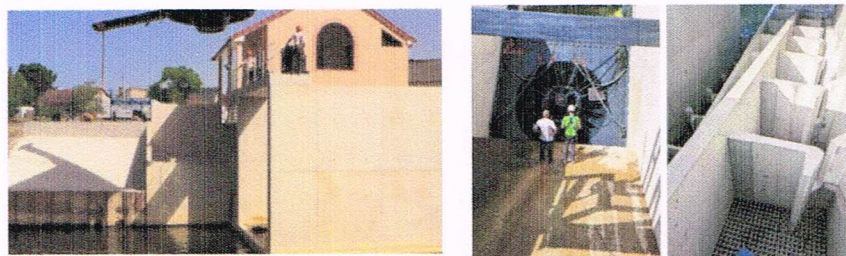


## PROJETS DIVERS

Réunion des associations, le 2 juin à St-Palais : très bons retours



Avancement des travaux au barrage de l'abattoir (Vierzon), définir un suivi de l'aménagement :



## PROJETS DIVERS

Projet de parcours pédagogiques porté par le SIVY

- ✓ Aide de 50% dans le cadre du CRST Centre-Cher
- ✓ Consultation réalisée en avril-mai, démarrage le 12 juillet

**Rappel :**

- ✓ 20 bornes adultes, 10 jeux enfants + 1 borne « ressource »
- ✓ Avec acteurs locaux : Museum, CEN, Nature 18, SAGE, ...
- ✓ Mettre en évidence la biodiversité, les enjeux écologiques, les paysages et le patrimoine locale à travers des textes et des illustrations : Les Marais de Bourges, la forêt d'Allogny, la Vallée de l'Yèvre, la Tourbière de la Guette...
- ✓ Mise en œuvre au maximum en régie SIVY : installation dans les communes

**Prestataires retenus :**

- Nature 18 (rédactions)
  - Jean GILBERT (Illustrations adultes)
  - Caroline LEDYS (Illustrations jeunesse)
  - Atelier DOUSSET (Imprimeur – à confirmer)
- Coût total : 24 054 euros TTC (avec impression 2880tcc)
  - Négociation réalisée fin mai
  - Estimatif préalable : 20 000 euros TTC (sans impression)



## PROJETS DIVERS

Projet de parcours pédagogiques porté par le SIVY

**Prestataires :**

- Nature 18 (rédactions)
- DOUSSET (imprimeur – à confirmer)
- Jean GILBERT (Illustrations adultes) →
- Caroline LEDYS (Illustrations jeunesse)





## PROJETS DIVERS

**Concert'eau** : reconduction du contrat avec Nature 18/CPIE pour 2022/2023 – Sensibilisation grand public.

Sollicitez-nous et informez-en l'école, EPHAD, Médiathèque, ... de votre commune



Anim Concert'eau à Marmagne, avril 2022

SIVY	NATURE 18	PIGNY	Ecole Maternelle	découverte des milieux aquatiques
SIVY	NATURE 18	SAINT-DOULCHARD	Collège Louis Armand	Les cycles de l'eau
SIVY	NATURE 18	VOUZERON	Centre de Loisirs	Le Cycle de l'Eau
SIAB3A	NATURE 18	BOURGES	Ecole maternelle Maryse BASTIER	Découverte des milieux aquatiques
SIVY	NATURE 18	MEHUN-SUR-YEVRE	Centre de Loisir	Découverte des enjeux liés à l'eau
SIAB3A	CPIE	St-PIERRE-LES-ETIEUX	Tout public	Balade au fil de l'eau
SIAB3A	CPIE	LEVET	Espace de vie sociale	Découverte cycle de l'eau et enjeux
SIVY	NATURE 18	MARMAGNE	Tout public	Balade au fil de l'eau
SMAVAA	NATURE 18	ST-GEORGES-SUR-LA-PRE	Tout public	Balade au fil de l'eau
SMAVAA	CPIE	ISSOUDUN	Jeune public CEA	Découverte des enjeux liés à la ressource
SMAVAA	CPIE	ISSOUDUN	Animation scolaire CE1	Les enjeux de la ressource
SMAVAA	NATURE 18	LURY/ARNON	Tout public	Balade au fil de l'eau
SMAVAA	CPIE	ST-GEORGES-SUR-ARNON	Tout public	Découverte des enjeux liés à l'eau
SIVY	NATURE 18	LES AIX D'ANGILLON	Ecole primaire	Cycle de l'eau et enjeux
SIAB3A	CPIE	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Ecole primaire	Cycle de l'eau et enjeux
SIAB3A	CPIE	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Ecole primaire	Cycle de l'eau et enjeux
SMAVAA	Nature 18	MASSAY	Tout public	Cycle de l'eau
SMAVAA	CPIE	REUILLY	Ecole	Balade au bord de l'eau
SIAB3A	CPIE	ANNOIX	Découverte CE2 CM1	L'eau
SMAVAA	CPIE	REUILLY	tout public	Balade abord de l'Arnon
SIAB3A	CPIE	TROUY	Centre de Loisir	Cycle de l'eau
SIAB3A	CPIE	OUROUER LES BOURDELINS	Anim	Enjeux eau
SIVY	Nature 18	AVORD	anim senior	Balade explic
SIVY	Nature 18	VILLEQUIERS	Sortie grand public	Balade explic

## PROJETS DIVERS

### De nombreuses sollicitations du SIVY pour des visites et interventions diverses

- Politech'Tours : Journée avec l'EPLoire, métier et visites de sites
- Univ d'Orléans : Visite des travaux en amont des Marais de la Voiselle
- LEGTA du Subdray : Visite auprès de Lycéen sur la découverte du métier de technicien rivière
- ARB (Région) : intégration du site de St-Martin d'Auxigny au Biodiv'tour à partir de 2023
- Le CPIEVal Gartempe : intervention sur les lits emboîtés
- Interview France bleu (Trophée life)
- Interview CEREMA (trophée life)
- Interview CPIE (trophée life)
- Assises des Marais classés de la Voiselle
- ...



### Poursuite projet PTGE / HMUC

- ✓ Point sur les modélisations à venir
- ✓ Concertation des acteurs

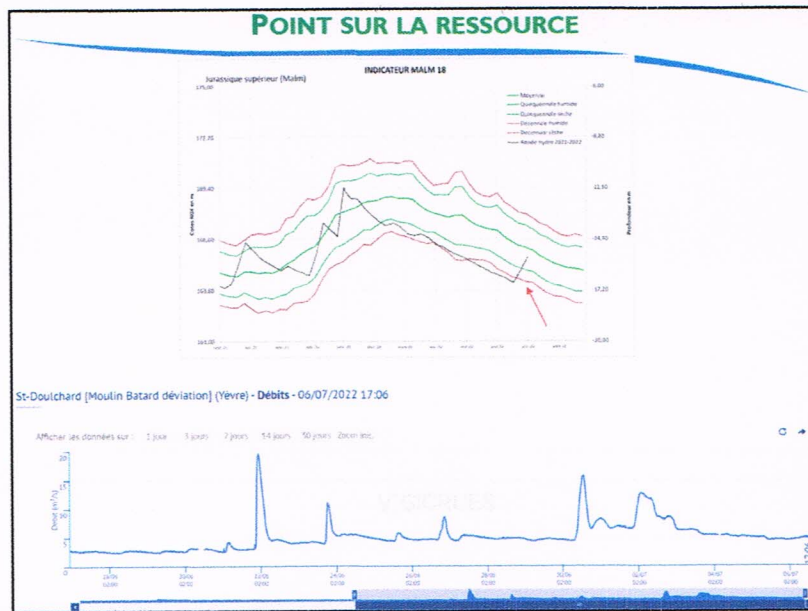


## AGENDA

- 20 juin : Intervention auprès du CPIEVal Gartempe
- 21 juin : Réunion CdC THB – Inondation par ruissellement
- 22 juin : Réunion sur l'avenir du Clapet de la Laiterie à Mehun-sur-Yèvre
- 24 juin : Assise des Marais – ouverture
- 27 juin : Assise des Marais – volet ressource
- 27 juin : Cellule Pref sécheresse
- 28 juin : Préf – réunion changement climatique
- 28 juin : Réunion de bureau
- 28 juin : Assise des Marais – Tourisme
- 30 juin : visite interne ouvrages
- 30 juin : Visio de travail Hydro-Concept
- 7 juill : Réunion ONF Massif Vierzon-Vouzeron
- 7 juill : Conseil Syndical
- 11 juill : Réunion Bassin Yèvre-Auron EPLoire, projet PEP
- 11 juill : COFIL CTMA BV Yèvre
- 12 juill : Réunion de démarrage parcours pédagogiques SIVY
- 18 juill : journée terrain « zones humides » SIVY-CEN
- 19 juill : Réunion SIVY, SDIS, ONF : projet climat : débits, plan d'eau et risques incendies
- 20 juill : Test protocole DATRY – Etude BRGM-SAGE-SIVY
- 2 au 4 août : terrain SIVY + hydro-concept
- Août : terrain, accompagnement stagiaire – prospection têtes de bassins
- 3 août : réunion SIVY avec le service voirie du Conseil Départemental (projets ouvrages)
- ↓ Dernière réunion de groupe « statuts » : à définir

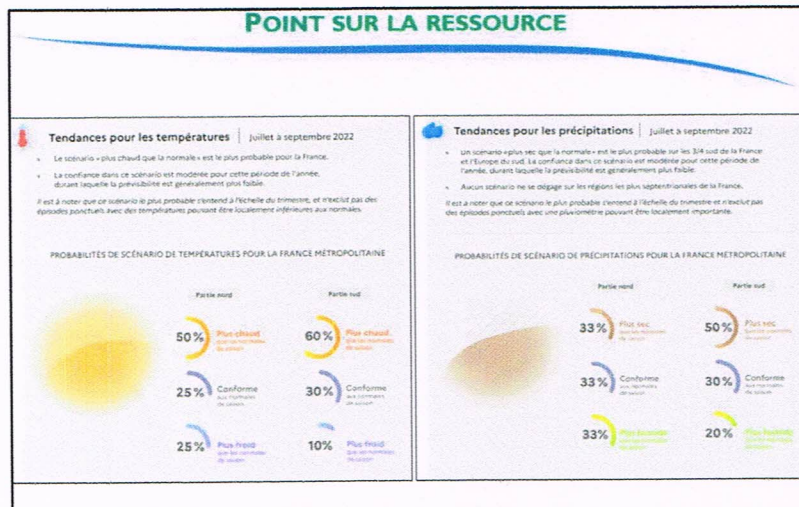
Agenda





Monsieur BOUGRAT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) demande des précisions sur le graphique du MALM 18.

M. JOLIVET répond qu'il s'agit d'une brusque remontée de la nappe à la faveur de l'importante période orageuse de juin, et rappelle que cette nappe est évaluée selon les piézomètres de Villequiers-Rians.



Monsieur JOLIVET invite les délégués à se rapprocher des techniciens pour toute question à l'échelle intercommunale et communale.

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h30.

Le présent procès-verbal, dressé le 07/07/2022 à 20h30 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

**Le Président**



**Monsieur Gilles BENOIT**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA VALLEE D'YEVRE  
Siège : Mairie de BOURGES**

**Le Secrétaire de séance**



**Monsieur Eric PINSON**

**Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le**

**26 JUL. 2022**

